
Confidentialité levée conformément à la décision D-2020-033

Pièce déposée sous pli confidentiel

Coûts détaillés

Confidentiel

Confidentialité levée conformément à la décision D-2020-033

Confidentiel

Confidentialité levée conformément à la décision D-2020-033
Tables des matières

1	Principales composantes du coût des travaux.....	5
1.1	Approvisionnement et construction.....	7
1.2	Coûts du client	8
1.3	Frais financiers.....	8
1.4	Autres coûts	9
1.5	Provision.....	9

Liste des tableaux

Tableau 1	Coûts des travaux avant-projet et projet par élément (en milliers de dollars de réalisation)	5
Tableau 2	Coûts du « Client » (en milliers de dollars)	8

Liste des figures :

Figure 1	Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet.	6
Figure 2	Répartition des coûts des activités du Projet	7

Liste des annexes

Annexe 1	Coûts annuels (pièce déposée sous pli confidentiel)	
----------	---	--

Confidentialité levée conformément à la décision D-2020-033

Confidentiel

Confidentialité levée conformément à la décision D-2020-033

**Demande relative à la réfection et au remplacement
d'installations à proximité du poste de la Nemiscau**

- 1 Le tableau 1 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et projet.

Tableau 1
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Total Propriétés générales
Coûts de l'avant-projet	
Études d'avant-projet	1 198,0
Frais financiers	3,9
Sous-total	1 201,9
Coûts du projet	
Ingénierie interne	863,6
Ingénierie externe	5 433,6
Client	468,6
Approvisionnement	2 996,1
Construction	58 036,3
Gérance interne	9 588,3
Gérance externe	0,0
Provision	10 690,0
Autres coûts	92,5
Frais financiers	5 774,7
Sous-total	93 943,7
TOTAL	95 145,6

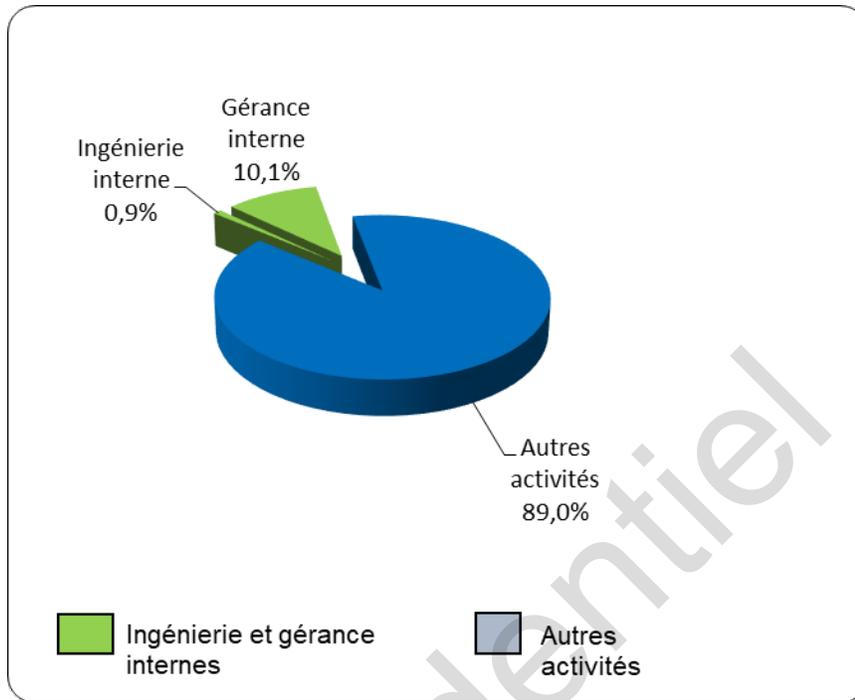
1 Principales composantes du coût des travaux

2 Comme indiqué à la pièce HQT-1, Document 1, la division Hydro-Québec Innovation,
3 équipement et services partagés (« HQIÉSP ») est responsable de mener à bien les projets
4 de construction de lignes, de postes du réseau de transport et des bâtiments. À ce titre, les
5 coûts du Projet du Transporteur sont de 95,1 M\$ et sont détaillés dans la présente section.

6 La figure 1 illustre les travaux d'ingénierie interne et de gérance interne, ainsi que les autres
7 activités liées au Projet du Transporteur, ces dernières représentant 84,7 M\$, soit 89,0 % du
8 coût de 95,1 M\$.

Confidentialité levée conformément à la décision D-2020-033

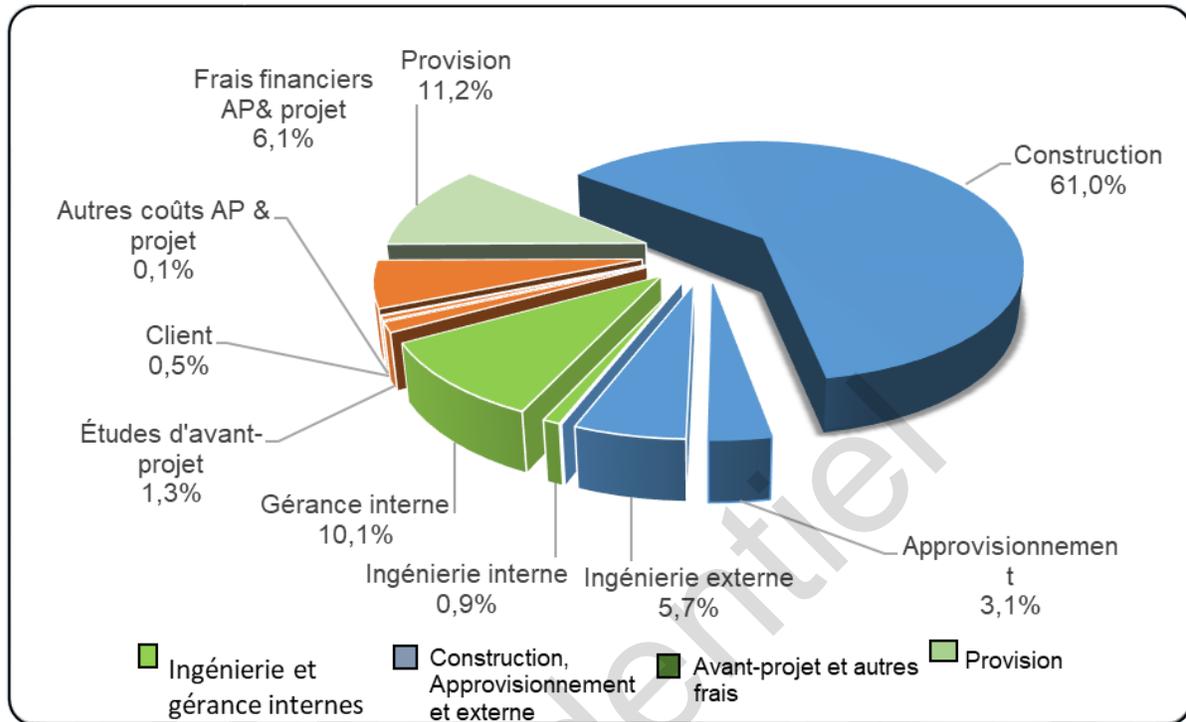
Figure 1
Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet.



- 1 La figure 2 présente la répartition des coûts entre les diverses activités requises pour la
- 2 réalisation de ce Projet.

Confidentialité levée conformément à la décision D-2020-033

Figure 2
Répartition des coûts des activités du Projet



1.1 Approvisionnement et construction

1 Le coût des activités reliées à l'approvisionnement et à la construction du présent Projet
2 s'élève à 61 M\$, soit 64,1 % du coût total du Projet de 95,1 M\$.

3 **Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet**

4 Les frais d'ingénierie, les frais de gérance et les frais des études d'avant-projet s'élèvent à
5 17,1 M\$, soit 18,0 % du coût total du Projet de 95,1 M\$. Les coûts des travaux d'ingénierie
6 sous-traités à l'externe, qui en représentent 5,7 % du coût total du Projet, seront imputés au
7 Transporteur au prix coûtant. Par ailleurs, les services d'ingénierie interne sont facturés par
8 le mécanisme de facturation interne. Quant aux coûts de 9,6 M\$ pour la gérance de projet,
9 soit 10,1 % du coût total du Projet, ils représentent tous les frais relatifs à la gestion de
10 projet et à la gérance de chantier. Les frais de gérance sont mesurés en pourcentage du
11 coût des projets. Dans le cadre du Projet, le ratio des frais de gérance interne propres à
12 HQIÉSP s'élève à 10,1 % du coût total du Projet.

13 Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de gérance de ses projets afin
14 qu'ils demeurent concurrentiels.

Confidentialité levée conformément à la décision D-2020-033

1.2 Coûts du client

- 1 Le Transporteur présente au tableau 2 une ventilation des coûts de la rubrique « Client » du
2 tableau 1. Ces coûts s'élèvent à 4,7 M\$, soit 0,5 % du coût total du Projet de 95,1 M\$.

**Tableau 2
Coûts du « Client »
(en milliers de dollars)**

Description	Total	Avant	2019	2020	2021	2022
Communications et relations publiques	396,4	0,0	124,6	140,0	131,8	0,0
Expertise technique	49,8	0,0	24,5	25,3	0,0	0,0
Expertise immobilière	22,5	0,0	7,2	7,5	7,7	0,0
Total	468,6	0,0	156,3	172,8	139,5	0,0

- 3 La nature de ces coûts est décrite comme suit :

- 4 • Communications et relations publiques : activités réalisées par l'unité régionale qui
5 assure les communications avec le public, les municipalités et les différents
6 organismes régionaux
- 7 • Expertise technique : activités réalisées par certaines unités du Transporteur;
- 8 • Expertise immobilière : activités réalisées par l'unité Immobilier de la direction
9 principale Centre de Services partagés pour, entre autres, l'obtention des droits de
10 servitude, l'acquisition de terrains et l'évaluation des indemnités immobilières ;
- 11 •

1.3 Frais financiers

12 Les frais financiers totaux s'élèvent à 5,8 M\$, soit 6,1 % du coût total du Projet.
13 Conformément à la décision D-2002-95¹ de la Régie, la capitalisation des frais financiers
14 aux immobilisations en cours est réalisée au taux du coût moyen pondéré du capital de
15 l'année témoin projetée, soit 7,045 % pour 2019².

16 De plus, conformément à la décision D-2003-68³, le Transporteur précise que la
17 capitalisation des frais financiers selon le coût moyen pondéré du capital prospectif de
18 5,281 %⁴ procure une réduction de 1,4 M\$ pour un investissement total de 95,1 M\$.

¹ Décision D-2002-95, page 91.

² Décision D-2019-047, page. 151.

³ Décision D-2003-68, page 26.

Confidentialité levée conformément à la décision D-2020-033

1.4 Autres coûts

1 Les autres coûts s'élèvent à 0,9 M\$ et représentent 0,1 % du coût total du Projet de 95, M\$.

2 Ils regroupent notamment les éléments suivants :

- 3 • gestion des matières dangereuses ;
- 4 • fourniture de matériel ;
- 5 • matériel à projets et guichet unique ;
- 6 • revalorisation des biens meubles excédentaires ;
- 7 • frais d'acquisition des biens et services ;
- 8 • gestion des données et des documents (originaux et géomatique).

9 Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet du Transporteur et
10 correspondent à des activités nécessaires à son bon déroulement. Ces coûts seront
11 facturés par la suite au Projet en fonction des coûts réels.

12 Ces activités sont des services fournis principalement par la direction principale – Centre de
13 services partagés.

1.5 Provision

14 La valeur de la provision s'élève à 10,7 M\$, soit 11,2 % du coût du Projet de 95,1 M\$.
15 Toutefois, conformément à la demande de la Régie⁵, la provision s'élève à 12,0 % lorsque
16 l'on retranche du coût du Projet les autres coûts et les frais financiers.

17 La provision est un montant estimé visant à couvrir les incertitudes imputables aux risques
18 et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux quantités, au contenu technique,
19 au mode d'approvisionnement, à la concurrence sur le marché (fournisseurs,
20 entrepreneurs), aux conditions climatiques et géographiques, au contexte social,
21 économique ou politique, ainsi qu'à tout autre élément défini dans l'étendue des travaux du
22 Projet.

23 Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de calcul
24 de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de détail du
25 contenu, les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation du Projet ainsi que
26 sur le degré de risque que l'organisation est prête à accepter.

27 Les provisions prévues sont déterminées en fonction des risques propres à chaque projet et
28 peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre. Ces provisions ne sont « facturées »
29 à un projet que dans la mesure où des risques se sont matérialisés et ont engendré des

⁴ Décision D-2019-47, par. [403](#).

⁵ D-2003-68, page [18](#).

- Confidentialité levée conformément à la décision D-2020-033
- 1 coûts réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi, les sommes engagées (ou prévues au
 - 2 budget) pour le Projet et non utilisées ne seront pas imputées à ce dernier. Par conséquent,
 - 3 le coût final du Projet correspond au montant réellement engagé au cours de sa réalisation.
 - 4 De la même façon qu'aucune marge bénéficiaire n'est facturée par HQIÉSP, aucune
 - 5 provision n'est calculée sur les autres coûts et les frais financiers.
 - 6 Finalement, le Transporteur souligne que HQIÉSP déploie tous les efforts requis et agit
 - 7 avec la plus grande diligence afin de réaliser le Projet de manière à en minimiser les coûts.

Confidentiel